



*Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery*

Traité sur le commerce des armes
12^{ème} Conférence des États parties
Genève, 24-28 août 2026
Point 11 de l'ordre du jour : assistance internationale

Madame la Présidente,

La Suisse remercie le Secrétariat pour ses présentations relatives au Programme de parrainage et au Fonds d'affectation volontaire. Nous remercions également l'Allemagne pour la conduite des travaux du Comité de sélection du VTF au cours des deux dernières années.

Le bilan du cycle écoulé confirme une nouvelle fois la valeur ajoutée de ces deux instruments et l'importance de leur assurer des ressources suffisantes.

S'agissant du Programme de parrainage, la Suisse accueille favorablement les amendements proposés aux directives administratives. Ceux-ci permettent de mieux refléter les pratiques opérationnelles actuelles. La clarification du processus de sélection est également bienvenue, pour autant que soit préservée la flexibilité nécessaire à une participation aussi large que possible. La Suisse soutient l'adoption des directives révisées.

Le rapport d'évaluation consacré aux dix premières années du VTF offre un bilan particulièrement utile du fonctionnement du Fonds. La Suisse salue cette démarche, qui répond à la réflexion que nous avons encouragée lors de la CEP11. Les résultats présentés témoignent de la contribution concrète des projets financés à la mise en œuvre nationale du Traité. Le rapport montre également que leur pérennité dépend largement de leur ancrage institutionnel et relève plusieurs possibilités d'améliorer les procédures administratives. Ces enseignements devraient guider les travaux du VTF au cours des prochaines années, tout en veillant à ce que les projets financés continuent de répondre aux besoins de mise en œuvre identifiés par les États bénéficiaires.

Dans ce contexte, la Suisse soutient l'adoption des modifications proposées aux Termes de référence du VTF et prend note des Règles administratives actualisées.

Le bon fonctionnement de ces deux mécanismes de soutien au traité nécessitent que ceux-ci bénéficient de ressources suffisantes. La Suisse est ainsi heureuse d'annoncer qu'elle a versé récemment 100'000 francs suisses au Programme de parrainage et 60'000 francs suisses au VTF. Nous encourageons les États qui sont en mesure de le faire à continuer de soutenir ces mécanismes.

Enfin, la Suisse souhaite continuer son engagement institutionnel au sein du comité de sélection du VTF et se met à disposition pour y siéger deux années supplémentaires.

Je vous remercie de votre attention.